



Info-Alerte n° 2187 du 16 juillet 2020



Le courrier rectificatif du CCE

Le **CENTRE COMMERCIAL EUROPEEN (CCE)** à Strasbourg est un grand diffuseur de catalogues et d'offres promotionnelles.

Mais ses messages publicitaires ne brillent pas tous par leur clarté.

Ainsi vous recevez une enveloppe titrant « Courrier rectificatif : le montant de votre chèque a été doublé suite au non envoi du courrier d'origine ».

Le premier prix était un chèque de 1.150€. Il est passé à 2.300€. En fait CCE vous explique la situation :

« Saviez-vous que plus de 50% des personnes désignées gagnantes ne répondent pas aux courriers qui leur sont envoyés parce qu'elles n'y croient pas. Résultat : elles ne peuvent recevoir leur gain. Ne commettez surtout pas cette erreur. Répondez au plus vite ».

F. GERBER, de la Direction Générale, vous précise :
« Vu les circonstances j'ai joint une enveloppe réponse spéciale à ce courrier. Merci de l'utiliser. La responsable du courrier a reçu des instructions pour me la transmettre dès réception ».

Que faut-il retenir de cette relance ? Bien évidemment vous avez gagné un lot mais ne comptez pas trop sur le chèque de 2.300 € puisqu'un seul gagnant est prévu. Tous les autres participants bénéficieront d'un chèque achat de 3 e à valoir sur une prochaine commande.

Le marketing du CCE devient de plus en lassant...

COURRIER D'ANNONCE DE GAIN
à l'attention exclusive de :

IMPORTANT :
Monsieur T...,
Saviez-vous que plus de 50%
des personnes désignées gagnantes
ne répondent pas aux courriers
qui leur sont envoyés parce
qu'elles n'y croient pas!
Résultat: Elles ne peuvent
pas recevoir leur gain.
Monsieur T..., ne commettez
surtout pas cette erreur.
Répondez au plus vite !

Le 04 mai 2020
ce vendredi

Cher Monsieur T...,

Je vous rappelle que vous êtes bien la seule personne en possession du numéro 92155. Je me permets donc de vous communiquer les modalités de remise du chèque* que vous avez gagné.

C'est bien Maître Sayer à Strasbourg, notre Huissier de Justice, qui a procédé au tirage du numéro gagnant du 1^{er} prix :

UN CHÈQUE DE 1.150,00 € !
2.300,00 €!

Les résultats sont donc définitivement connus.

Il est important, maintenant de vérifier que le numéro qui vous a été attribué figure bien sur votre Formulaire d'Acceptation de Chèque. Pour rappel, ce numéro gagnant est le 92155. Il a été attribué à vous et à vous seul. Il ne pourra donc y avoir aucune contestation.

Vous devez maintenant nous répondre au plus vite en nous renvoyant votre Formulaire d'Acceptation pour recevoir le chèque* qui vous revient de plein droit.

REMISE IMMINENTE DE 1.150,00€ à 2.300,00€

FINANCES
Deux mille trois cents euros
MILLE CENT CINQUANTE EUROS

Participation attribuée de M. 1

Emetteur
CCE SERVICE FINANCIER
67192 STRASBOURG

Payé à : STRASBOURG
Le : 26.03.2020

Signature
F. Gerber

À GARDER AVEC VOS PAPIERS IMPORTANTS

13620100054000619 13620100054000619

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)